

Destinataires : IUSMM – Médecins, coordo clin.adm, chefs d’unité, ASI, intervenants professionnels et personnel du service alimentaire

Expéditrice : Martine Gaudreault, chef de service de nutrition clinique
Missions hospitalières et soins de longue durée

Date : 2024-09-20 (Diffusion initiale 2024-09-01)

Objet : IUSMM-Révision de l’offre de service : NUTRITION CLINIQUE
Clientèle hospitalisée- aucune nutritionniste à partir du 2024-09-03

Bonjour,

Depuis le 2024-09-03 le service de nutrition clinique est dans l’obligation de revoir son offre de service pour la clientèle hospitalisée à la suite de difficultés de recrutement.

Bien que réduit, le service offert par l’équipe de nutritionnistes en ambulatoire est toutefois maintenu.

Clientèle hospitalisée :

Seules les demandes urgentes d’évaluation nutritionnelle (priorités 1 exclusivement) seront effectuées par une nutritionniste de l’hôpital Maisonneuve-Rosemont à raison d’au plus 5-7h/sem.

Les modifications des plans d’alimentation thérapeutique (régimes) acheminées au service alimentaire seront toutefois implantées par l’équipe de techniciens en diététique sur ordonnance médicale selon la procédure suivante :

- Médecin:

○ Prescrit les plans d’alimentation:

- Régimes thérapeutiques, textures et consistances des liquides.
- Consigne la demande et le régime dans les ordonnances médicales
- Détaille la demande le plus précisément possibles afin que la tech en diététique puisse appliquer le bon régime selon les procédures déjà établies: (Sx, poids, taille, variation de poids, toux, étouffement avec quels aliments, glycémies...)

▪ Demandes d’évaluation nutritionnelle - “Priorité clinique 1” (voir ci-dessous):

○

- Pour une évaluation nutritionnelle **urgente per-hospit:**
 - Rédige une requête de services professionnels en cochant “urgent”
 - La nutritionniste de HMR sera contactée et PEC sera effectuée.
 - Prévoir délai ad 5 jours ouvrables pour PEC.
- Pour une évaluation nutritionnelle **non-urgente en ambulatoire:**
 - Rédige une requête de service professionnelle spécifiant “Pour la clinique ambulatoire au congé” dans la section “Motif de la requête”.

- L’infirmier de l’unité de soins :

- Relève les ordonnances médicales et questionne le MD au besoin pour clarifier le tout
- Achemine les requêtes de services professionnels où figurent l’ordonnance médicale et/ou la demande de consultation auprès de la nutritionniste via:
 - Boîte courriel: nutritionclinique.iusmm@ssss.gouv.qc.ca
- Communique aux techniciennes en diététique par téléphone toutes autres demandes de modifications de plans d’alimentation:

- Poste 3082 ou 2164

- **La technicienne en diététique:**

- Questionne l'infirmier pour obtenir clarifications au besoin
- Suit les diverses procédures déjà établies pour répondre aux besoins cliniques et assurer la sécurité des usagers.

Priorités 1: Conditions médicales prioritaires nécessitant une évaluation par la nutritionniste
- Allergie alimentaires multiples
- Alimentation entérale
- Dénutrition (catatonie/anorexie/cachexie, Trouble de comportement alimentaire, perte de poids sévère >2% en 1 semaine, >5% en 1 mois, >7.5% en 3 mois, >10% en 6 mois, >20% en 1 an, plaies de pression de stade 3-4)
- Diabète débalancée (hyperglycémie sévère ≥ 20 , hypoglycémies récidivantes)
- Dysphagie modérée à sévère
- Interactions Rx/aliments (IMAO)
- Insuffisance rénale terminale/Hémodialyse débalancée
- Troubles GI aigus (ex Crohn avec Sx, occlusion intestinale...)

Outils fournis 2024-09-01 aux médecins + personnel directement concerné lors de la diffusion initiale:

- Annexe 1: Descriptions des régimes thérapeutiques et leurs- indications
- Annexe 2: Guide des textures et des consistances
- Annexe 3: Saviez-vous ce qu'est le syndrome de réalimentation ?
Définition, prévention et traitement
- Annexe 4: OIP CEMTL 00035 Initiation d'un support nutritionnel entéral (NE)
- Annexe 5: Liste des priorités cliniques 1 en hospitalisation
- Annexe 6: Requête de services professionnels

SVP transmettre l'information à votre personnel.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions et commentaires.

En vous remerciant de votre collaboration !

Martine Gaudreault - Par courriel ou cell (514) 217-3390